

Communiqué de l'Elaboratoire à propos des événements du 6 Février

Samedi 6 février, a eu lieu à Rennes, le « Carnaval pour la ZAD de Notre Dame des Landes et contre l'Etat d'urgence ». La période de mardi gras a permis de rassembler les anti-aéroport autour d'un grand repas devant le parlement de Bretagne, suivi d'un défilé masqué dans les rues du centre ville. Le but de cette journée était d'interpeller l'opinion publique à un moment crucial pour la ZAD suite aux récentes décisions d'expulsion.

Le collectif Elaboratoire a ouvert ses ateliers aux opposants à l'aéroport, afin de construire les chars pour le défilé.

Une chose est évidente pour nous : c'est à travers des processus créatifs que nous pourrions soutenir nos idées !
Cette semaine des artistes ont travaillé ensemble sur plusieurs chars dans notre lieu de création ouvert à toutes et tous. Pour animer le carnaval, de nombreux instruments sont venus avec leurs musiciens aux pieds des chars que plusieurs membres de notre collectif ont aidé à acheminer au Parlement.

Les chars ont quitté nos lieux vers 12h. Tracté manuellement, un premier convoi a donné lieu à un petit défilé très coloré, dans une bonne humeur, entre la plaine de Baud et le Parlement où étaient installés une cuisine autogérée et un bar ambulante.

Les chars placés devant le parlement illustraient les différentes revendications tandis qu'au micro plusieurs personnes ont pris la parole à tour de rôle pendant 2h. Les discours étaient clairement opposés aux violences gratuites. Après cela, le cortège s'est élancé dans les rues de Rennes pour y exprimer avec détermination la joie d'être ensemble en dansant et en chantant.

Une fois le convoi arrivé au niveau de République, la police a ordonné la dispersion de la manifestation. Le cortège a été gazé en plusieurs endroits et les manifestants pressés vers Charles de Gaulle. Le char des enfants, situé en fin de défilé, s'est retrouvé isolé par les CRS 50 m derrière les scènes de heurts avec les policiers: seules les quelques personnes présentes autour de ce char ont eu la possibilité de rejoindre dans le calme la place du Parlement, où les enfants ont passé un bon moment au soleil à jouer avec leurs parents dans la paille. Ils n'ont à aucun moment assisté aux scènes de violence, ni « servi de boucliers » comme il a été dit lors du procès du lundi 8 février.

Mais revenons à nos carnavaliers encore en liberté...

L'intervention de la police sur le reste du cortège a été fulgurante et brutale. Les carnavaliers se sont retrouvés dispersés dans la panique à cause des gaz et des charges. Au cours des mouvements de foule ont eu lieu de nombreux événements inquiétants. Un membre de l'association engagé dans des actions artistiques, qui a participé à la construction des chars ainsi qu'à leur transport et entretien, a été arrêté. Sa condamnation à 2 mois de prison ferme pour violence sur un représentant de l'ordre avec mandat de dépôt est injuste et injustifiable ! Depuis le procès, plusieurs médias tentent de le faire passer pour un SDF paumé, sans attaches et violent. C'est faux, voilà trois ans qu'il vit ici et nous le connaissons bien. Ses créations artistiques et artisanales peuvent le prouver.

Notre ami, dans sa démarche de revendiquer ses convictions de manière artistique, poussait le char qui portait la marionnette de M.Valls du début du cortège jusqu'au moment de son arrestation.

Il est passé en comparution immédiate, ce lundi 8 Février.

Le policier qui a procédé à l'arrestation, dans la description de l'interpellation, déclare avoir fait à R. un « kick à l'abdomen » et l'accuse d'avoir pris sa jambe pour le faire tomber. Pour sa défense, R. répond qu'il a simplement poussé le pied, par réflexe, pour se protéger. POURQUOI, aujourd'hui en France, une interpellation débute-t-elle par un geste aussi violent ?? Une des 2 autres personnes incarcérées témoigne qu'une fois dans la voiture de police, R. s'est fait attraper par les cheveux et percuter la tête à plusieurs reprises contre la vitre de la voiture par une personne censée protéger la population. Au tribunal tout le monde a pu remarquer ses hématomes.

L'attitude de la police était totalement disproportionnée ! Toute la panoplie des armes anti-émeutes a été utilisée, y compris des grenades proches de celles responsables de la mort de Rémi Fraisse, il y a un an sur la ZAD du Testet.

Face à tout cela, nous ne pouvons qu'être solidaires avec les comités d'organisation dans leur démarche d'interpellation par l'art, ainsi qu'avec les personnes condamnées lundi soir, sur lesquelles la colère des élus, préfets, juge et autres s'est injustement concentrée. Les violences envers les policiers reprochées aux condamnés sont inexistantes. **Lors du procès, aucune dégradation n'a été attribuée aux manifestants incarcérés. Ils n'ont pas été jugés par rapport aux dégradations commises dans la ville.**

Nous sommes là pour interpellier par l'Art et le Rire, surtout quand les représentants de l'ordre utilisent la peur et les larmes pour nous diviser.

L'Élaboratoire ouvre ses portes à de nombreuses personnes, associations et collectifs qui veulent créer quelque chose de leurs mains, de leur tête, voire des deux. Nous défendons des valeurs d'autogestion et de respect des autres à travers de nombreux événements, expositions, concerts, spectacles et autres curiosités culturelles. Nous invitons donc toutes/tous celles et ceux qui le souhaitent à passer le seuil de notre lieu pour discuter, échanger et créer dans nos locaux.

Venez partager un moment de vie, de rire et d'émerveillement car c'est en partageant cela, à force, que nous construirons le monde que nous pensons être juste. Pour nous, c'est ça, « Vivre en Intelligence ».

L'ÉLABORATOIRE

Une adresse mail est mise en place pour récolter les récits de victimes ou témoins de violences policières ce 6 février :

temoin6fevrier@riseup.net